



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME
LIGUE D'ATHLÉTISME RÉGION GRAND EST
PAYS DE COLMAR ATHLÉTISME
Cercle Sports et Loisirs Neuf-Brisach
Athlétisme

Saison 2023 - 2024
FORMULAIRE D'ADHÉSION ou de RENOUELEMENT
DE LICENCE AVEC COTISATION

Cadre réservé au secrétariat du CSL NEUF-BRISACH ATHLÉTISME

N° de licence :	Date C.M. :
Catégorie :	Cotisation réglée par chèque : espèces :

Remplir lisiblement et intégralement (recto-verso) ce document et le signer, puis l'envoyer à :
Guillaume CHATTON 2a rue du Nord 68320 KUNHEIM - 06 25 51 18 12 ou guillaume.chatton@hotmail.fr

Je souhaite par la présente adhérer ou renouveler mon adhésion au CSL NEUF-BRISACH ATHLÉTISME

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse complète :	
Code postal :	Ville :
Téléphone privé :	Téléphone portable :
Adresse de messagerie (obligatoire) : (la licence étant adressée par courriel par la FFA)	

BARÈME DES COTISATIONS (saison administrative du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024)

Mettre une croix ☒ dans la case correspondant à votre choix de licence :

<u>Type de licence</u>	<u>Catégories</u>	<u>Tarif</u>	↓	(1) Parcours prévention santé ou questionnaire santé (voir au verso)
Athlé Découverte (*)	U7 (Baby Athlé), U10 (Éveil Athlé), U12 (Poussins)	100 €		(1) Mineurs : Questionnaire santé ou certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou du sport en compétition Majeurs : Le parcours prévention santé remplace désormais le certificat médical
Athlé Compétition (*)	U14 (Benjamins), U16 (Minimes), U18 (Cadets), U20 (Juniors), U23 (Espoirs)	105 €		
	Seniors, Masters	120 €		
Athlé Running	U18 à Masters	105 €		
Athlé Santé	U18 à Masters	105 €		
Athlé Encadrement	U16 à Masters	90 €		-

(*) seuls ces deux types de licence permettent la participation aux Championnats, au cours desquels **le port du MAILLOT DU PCA est obligatoire.**

Parmi les disciplines ci-dessous, proposées par la F.F.A.,
cochez d'une croix celle qui sera **votre discipline principale** au cours de la saison
(même s'il vous arrivera occasionnellement d'en pratiquer une ou plusieurs autres)

Jeunes

Piste

Running

Marche nordique

POUR LES MINEURS : Le questionnaire de santé (QS) remplace désormais le certificat médical (CM) pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive, à la condition expresse de pouvoir répondre NON à toutes les questions posées. En cas de réponse OUI à une ou plusieurs questions, la production d'un CM demeure obligatoire. Ce QS (ou CM) est à joindre à ce formulaire avec le paiement de la cotisation et à donner à votre entraîneur. Chaque licencié(e) recevra un **courrier électronique l'invitant à prendre connaissance des conditions d'assurance** et à renseigner les conditions d'utilisation par la FFA de ses données personnelles. **Tant que ces informations ne sont pas renseignées par l'adhérent(e), sa licence ne pourra pas être valablement délivrée.**

POUR LES MAJEURS, en cas de renouvellement de licence : Le **parcours prévention santé (PPS)** remplace désormais le certificat médical depuis le 1^{er} septembre 2023 pour tous les licenciés majeurs, excepté pour la catégorie « athlétisme encadrement ». Sur <https://www.athle.fr/acteur> il faut aller dans son espace personnel, et dans Licence / Formulaire de renouvellement, il y a 5 onglets à valider dont le PPS, lui-même composé de 5 étapes. Le club recevra automatiquement votre demande de renouvellement et validera votre licence à réception du paiement de votre cotisation.

POUR LES MAJEURS, en cas d'adhésion : Il faut adresser par mail ses coordonnées personnelles à Guillaume CHATTON qui vous renverra en retour un formulaire d'adhésion à remplir (voir paragraphe précédent).

Assurance : La licence donne droit à l'adhérent(e) à une couverture "Responsabilité civile" souscrite par la fédération.

Formation : Tout(e) licencié(e) a la possibilité de suivre des séances de formation pour une fonction d'encadrement : Entraîneur – Jury – Dirigeant. Si vous êtes intéressé(e) par une formation, veuillez cocher la case ci-contre :

Gratuité d'inscription : L'adhésion ou le renouvellement de la licence-cotisation au CSL NEUF-BRISACH donne droit, pour tous les adhérent(e)s, à la gratuité de l'inscription aux manifestations organisées par le club durant la saison 2023 - 2024 : Nordic & Cross des Remparts à NEUF-BRISACH, Corrida Jean RITZENTHALER à KIENZHEIM, Courses du KAISERSTUHL à IHRINGEN.

Droit à l'image : Si l'adhérent(e) ne souhaite pas que son image soit utilisée sur tout support destiné à la promotion des activités du club, il lui est demandé de cocher impérativement la case ci-contre :

Conditions d'inscription pour les mineurs :

Je soussigné(e)..... (père, mère, tuteur)

Autorise à adhérer au CSL NEUF-BRISACH ATHLÉTISME

DATE et SIGNATURE du représentant légal pour les mineurs :

DATE et SIGNATURE de l'adhérent(e) :

Bonne année sportive au sein du CSL NEUF-BRISACH ATHLÉTISME

Et tout au long de l'année, retrouvez toute l'actualité du club sur le site www.csl-neuf-brisach-athletisme.fr
ainsi que sur les pages Facebook & Instagram [CSL Neuf-Brisach Athlétisme](https://www.facebook.com/CSLNeufBrisachAthletisme).